**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA MATANIE**

**MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-76**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

° Le Conseil municipal a adopté le 9 juillet 2018 le Règlement numéro 2018-76 modifiant le règlement de zonage numéro 76;

° Le règlement a reçu l’approbation du Conseil de la MRC de La Matanie, le 15 août 2018;

° Le règlement est déposé au bureau du soussigné, situé au 192 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité (Québec), où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;

° Le règlement numéro 2018-76 entre en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité à son égard, soit le 16 août 2018.

Donné à Sainte-Félicité, ce 21ième jour du mois d’août 2018.

Yves Chassé, GMA

Directeur général

Secrétaire-trésorier